

Juriste confirmé en Assurance de Biens et Responsabilité

CDI / Salaire : Non spécifié / Télétravail

LE POSTE

Descriptif du poste

Le/La titulaire du poste exerce son activité au sein du pôle Assurance de Biens et Responsabilité (ABR) de la Médiation de l'Assurance (LMA), qui est chargé du traitement des dossiers de médiation relatifs aux contrats des particuliers ou de certains professionnels (automobile, habitation, assurances affinitaires, construction, protection juridique, responsabilité...).

Les collaborateurs du pôle ABR procèdent au règlement des dossiers de médiation en rédigeant des propositions de solution portant sur des problématiques juridiques liées aux contrats d'assurance de biens et responsabilité.

Missions principales

- Instruction et gestion des dossiers de médiation :
 - o gérer et suivre un portefeuille de dossiers attribués;
 - o étudier les pièces communiquées par les parties;
 - o identifier et analyser les problématiques juridiques soulevées ;
 - o appliquer le droit des assurances, le droit de la consommation et le droit civil;
 - o définir et proposer les réponses à apporter aux litiges en droit et/ou en équité;
 - o rédiger des propositions de solution;
- Contribution aux actions pédagogiques de LMA :
 - rédiger des articles, des publications, des cas pratiques;
- Tutorat des nouveaux juristes :
 - Formation et assistance;
- Participation aux instances de LMA :
 - comités, groupes de travail, conférences...

Les missions ci-dessus ne présentent pas un caractère exhaustif.

Profil recherché

- Expérience (à partir de 6 ans) au sein du service juridique ou gestion de sinistres d'une entreprise d'assurance ou d'un bancassureur fortement souhaitée ;
- Diplôme équivalent à un Master 2 en droit des assurances ou droit privé;
- Capacités d'analyse;
- Esprit de synthèse;
- Aisance rédactionnelle et parfaite maîtrise de la langue française;
- Rigueur et respect de la confidentialité;
- Maîtrise des outils bureautiques.

Informations complémentaires

- Poste en CDI basé à Paris 8° avec 2-3 jours de télétravail par semaine (en respectant les critères d'éligibilité mentionnés dans l'accord d'entreprise);
- Avantages attractifs (plan d'épargne entreprise, prime de performance collective...);
- Bonne couverture sociale (mutuelle et surcomplémentaire santé);
- Prise en charge des frais de transport à hauteur de 75 %;
- Restaurant d'entreprise ou titres-restaurant;
- Nombreux avantages CSE (chèques vacances, voyages...).

Déroulement des entretiens

Deux entretiens sont à prévoir. Un test pratique pourra être proposé.

Pour connaître la Médiation de l'Assurance

- La Médiation de l'Assurance en 2024
- Fiche métier : interview d'une juriste confirmée au sein de LMA

POUR POSTULER

Vous pouvez adresser votre C.V. et votre courrier de candidature à l'adresse :

recrutements@mediation-assurance.org